



COMMUNIQUE

Roubaix, le 1^{er} avril 2008

Objet : Désengagement de la DRAC des projets l'Abattoir, le Baladin, Dynamo

Le 18 mars 2008, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) envoyait aux cafés concerts, le Baladin (Torcy) et l'Abattoir (Lillers) ainsi qu'à Dynamo, antenne régionale du Printemps de Bourges, un courrier leur annonçant l'arrêt du financement de leur fonctionnement.

Ce retrait brutal menace directement la pérennité de ces structures dont la viabilité économique repose essentiellement sur des fonds publics.

Les projets de l'Abattoir et du Baladin s'inscrivent dans des missions de service public dans la mesure où ces associations assurent une programmation sur des territoires où l'offre culturelle n'est pas pléthorique. Ces deux structures soutiennent de jeunes artistes en leur permettant de se produire dans des conditions décentes, proposant ainsi au public une programmation alternative à celle diffusée par les médias de masse. Elles furent « labellisées » dans le cadre du programme national Cafés Musiques au milieu des années 90, par la DRAC et le Ministère de la Culture qui soulignaient ainsi la pertinence de leur projet. Les deux lieux combinent une mixité économique (société commerciale pour le café et gestion associative pour les spectacles), qui répond aux contraintes de gestion de notre secteur d'activité et permet de faire porter par le secteur marchand une partie des charges de fonctionnement. Pourquoi cette forme de gestion a-t-elle été validée à un moment donné pour être ensuite remise en cause, sans réelles explications de surcroît ?

Ce désengagement de l'Etat remet directement en cause la double ambition d'aménagement du territoire et d'équilibre de l'offre culturelle affichée et défendue depuis plus de cinquante ans par le Ministère de la Culture. Cette décision va à l'encontre des orientations 2008 pour la programmation budgétaire des DRAC (Directive Nationale d'orientation n°2007/021 du 2/11/2007, assortie des 3 annexes 131-pour la création, 224-transmission des savoirs et démocratisation culturelle, 175-patrimoine), qui souligne entre autres « la pertinence de la diffusion culturelle auprès des publics et des territoires éloignés de l'offre, la mise en réseau de celle-ci, la recherche des publics, la professionnalisation des services à la population, la poursuite de la contractualisation avec les réseaux et la stabilisation de l'emploi, l'effort de développement quantitatif et qualitatif de la diffusion, privilégier les zones urbaines et rurales sensibles, etc... »

Par ailleurs, depuis janvier 2005, l'association Dynamo repère et accompagne de jeunes artistes de la région. Six formations du Nord-Pas-de-Calais (MAP, Genjini, Billy B Beat, Tang, Roken is Dodelijk, Curry and Coco) ont été sélectionnées et ont participé aux dernières éditions du festival « Printemps de Bourges ». Ce succès, unique par rapport aux autres antennes en France, est la preuve du dynamisme de la création musicale de notre région. Le travail mené par Dynamo contribue à sa valorisation et donc directement à celle du Nord-Pas-de-Calais.

Le désengagement de la DRAC n'est pas anodin dans le contexte actuel de diminution des aides publiques. L'abandon par la DRAC de ces projets peu onéreux, nous amène à nous interroger sur la pertinence de ces « économies » au regard des bénéfices en terme d'aménagement culturel du territoire. Nous pouvons être sûrs que si ces structures disparaissaient, cela représenterait une perte énorme pour les artistes et le public de notre région.

Enfin, notons que s'ajoute à la disparition de ce soutien financier, le fait que celui-ci soit annoncé à la fin du 1^{er} trimestre de l'année. Cela porte un préjudice supplémentaire aux structures dans la mesure où celles-ci ont déjà largement entamé leur programme d'activités et ont pris des engagements financiers.

Le Réseau R.A.O.U.L.

ASSOCIATION R.A.O.U.L 301 avenue des Nations Unies - 59100 ROUBAIX

Tél : 03 20 73 22 56 Fax : 03 20 68 06 78

www.reseau-raoul.com contact@reseau-raoul.com

SIRET : 408 741 387 000 59 **** APE : 9002Z